

LES

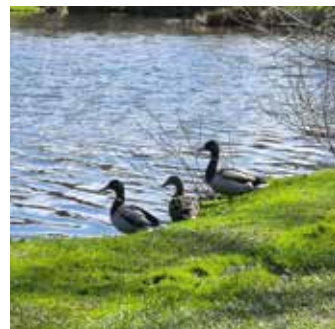
NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°28

JANVIER - MARS 2026



BONNE ANNÉE

À CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

P. 9

LA FIN DES
TRAVAUX
À L'ÉCOLE

P. 13

DES COURS
CHEZ VOS
ARTISANS

P. 22

LA SAISON
CULTURELLE



Châtaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

SOCIAL

VIE SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

TOURISME & PATRIMOINE

TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT

17 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

19 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères Kastellgates, chers Kastellgates,
C'est un grand plaisir que de vous accueillir en notre salle polyvalente de Plouagat et je vous suis très reconnaissant de votre présence fort nombreuse.

Comme vous le savez et sans vouloir banaliser les précédentes, cette cérémonie de vœux possède une saveur particulière puisqu'il s'agit de la dernière de la mandature avant le renouvellement du conseil municipal le 15 mars prochain.

Mais aussi parce que, depuis le 1er septembre 2025 et jusqu'au jour de l'élection, entrent en vigueur des règles très précises concernant la communication en période préélectorale qui interdisent notamment aux maires de faire des « campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de leur collectivité ». Autrement dit, il faut s'en tenir à une communication « neutre politiquement » et « purement informative » et ce discours n'y échappera donc pas !

Bonne nouvelle me direz-vous : au moins cette année, on devrait pouvoir passer à l'apéritif dinatoire avant 21 heures ! Que nenni car je vous ai préparé, pour compenser, un copieux menu dont le fil directeur sera la culture !

Mais avant, car c'est l'ultime possibilité pour moi et ce conseil municipal de le faire, j'aimerais procéder à une série de remerciements en direction des actrices et acteurs qui contribuent de près ou de loin au développement et au bien vivre sur Châtaudren-Plouagat :

- Je pense bien sûr à vous, Kastellgates, Kastellgates, qui nous avez accordé votre confiance en mars 2020 et que, je l'espère, nous avons honorée.
- Au personnel communal et de l'EHPAD et dire quelle est ma très grande fierté de travailler avec vous : votre professionnalisme et votre dévouement au service public et du public sont une nouvelle fois à saluer.
- Aux associations qui maillent notre territoire et qui participent tout au long de l'année, au travers de leurs domaines d'intervention divers et variés, à préserver le vivre ensemble dans un monde où l'individualisation des comportements semble parfois l'emporter sur le respect et l'ouverture aux autres.
- À nos commerçants, artisans, agriculteurs et chefs d'entreprise qui contribuent à renforcer la vitalité économique du territoire.

- Et, bien évidemment, aux élus municipaux et communautaires dont la mission s'apparente bien souvent à un sacerdoce. À ceux d'hier tout d'abord : souvenez-vous, le Covid 19 en 2020 avait retardé l'installation du conseil municipal et du conseil communautaire de plus de cinq mois générant une transition délicate entre l'ancienne et la nouvelle équipe. À ceux d'aujourd'hui qui n'ont pas failli et qui se sont engagés pendant six ans à votre service sans se démobiler, avec la même énergie et le même sens des responsabilités. À ceux de demain qui accepteront, à leur tour, de porter votre voix et d'améliorer votre cadre de vie avec toujours le souci de l'intérêt général.

C'est pourquoi dès à présent, je vous adresse, à vous toutes et tous ici présents et à l'ensemble des Kastellgates et Kastellgates, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite dans tous vos projets personnels, familiaux, professionnels.

Période préélectorale ou pas, je me dois, et de façon synthétique pour ne pas déroger aux règles qui s'imposent, de vous livrer un bilan des principales réalisations communales et communautaires 2025. Une année particulièrement chargée et fructueuse puisqu'elle s'est caractérisée, à l'échelle de Châtaudren-Plouagat par :

- Le recrutement de notre policière municipale depuis mai.
- La sécurisation et l'embellissement du clocher de l'église Saint-Magloire.
- La livraison du club-house « Pierre-Guénou » et de ses aménagements extérieurs au stade Louis Morice.
- La réception presque définitive des travaux de requalification de la RD712 allant de Mississippi jusqu'à l'entrée du collège Aubrac.
- L'achèvement presque complet de la réhabilitation énergétique du pôle scolaire de Plouagat et de ses aménagements extérieurs.
- La mise en location depuis septembre 2025 de sept logements locatifs sociaux situés derrière la maison pluridisciplinaire de santé.
- La mise en service des ombrières photovoltaïques implantées sur le parking de la salle des fêtes de Plouagat depuis cet été.
- Sans oublier les travaux d'extension et de rénovation réalisés à l'EHPAD Résidence du Leff qui se termineront au printemps de cette année alors



Châtaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorient, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban, Yves Brault

Date de bouclage : Mercredi 14 janvier 2026

Maquette : RoudennGrafik

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Patrick Solo, Daniel Turban, écoles.

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Sylvie Mével-Rault, agents municipaux, écoles, associations, Titouan Piederrière.

que ceux du foyer Guy Maros entrent dans une nouvelle phase et ce pour un montant total de 7 millions d'euros.

Sur le plan communautaire, nous pouvons citer :

- La fin prochaine du déploiement de la fibre optique et de sa commercialisation
- Le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le quartier de Mississippi
- L'approbation prochaine du PLUIH en mars 2026
- La concertation sur le devenir de la friche "ex-Trieux" avec une démolition imminente
- Les travaux actuels d'extension et de réaménagement de la Cabane des p'tits loups
- Enfin, le réchauffement de nos relations politiques via l'adoption d'un accord transactionnel sur le partage de la Taxe d'Aménagement et du Fond Bâti Industriel dans les Zones d'Activités Économiques communautaires et l'acceptation de débattre enfin de la fiscalité sur les déchets ménagers en ouvrant une réflexion sur la TEOM/REOM et ses dimensions incitatives.

Vous comprendrez qu'il m'est par ailleurs difficile d'évoquer les projets que nous pourrions être amenés à défendre à moyen long terme. Pour autant, nous avons pris la décision de procéder au vote des budgets avant les élections municipales du 15 mars ce qui m'autorise à vous faire part de certains d'entre eux déjà « dans les tuyaux » à condition que la collectivité obtienne des cofinancements pour en alléger le coût :

- Renforcer notre offre locative pour soutenir notre croissance démographique en accompagnant l'achèvement des 24 résidences du village seniors, en soutenant la création de 12 logements locatifs sociaux derrière le restaurant scolaire de Plouagat suivi de 14 autres dans le lotissement du Pré de l'Étang dont nous poursuivons la commercialisation.
- Entreprendre les travaux de curage de l'étang du Minihy peut-être à la belle saison de 2026 (mais plus probablement en 2027) maintenant que les services de l'État ont accepté que nous dérogeons à l'édification d'une passe à poissons.
- Poursuivre les travaux de réhabilitation énergétique du pôle scolaire de Plouagat (phase 2) et la requalification de la RD712 du collège jusqu'au giratoire de Lenggries une fois que Leff Armor Communauté aura engagé ses travaux sur les réseaux et les branchements d'eau potable et d'eaux usées.
- Démarrer la restauration de la Chapelle Notre-Dame du Tertre.
- Lancer les travaux d'aménagement du restaurant scolaire et de la cuisine de la salle des fêtes de Plouagat.
- Préparer l'installation d'Aldi d'ici la fin de l'année et la reconversion du site actuel.
- Finaliser avec Leff Armor Communauté le projet de renaturation des lagunes de Roscorgnard et de construction d'une nouvelle station d'eau potable sur Kernilun.

De l'ambition, vous en conviendrez, nous n'en

manquons toujours pas. Mais, car il y a un mais, le contexte national n'est guère porteur et pourrait remettre en cause au moins partiellement ces premiers projets et les transformer en « vues de l'esprit » si nous assistons encore davantage à un désengagement de l'État ou de nos autres partenaires institutionnels comme le Département ou la Région à l'image du dispositif « Breizh go » décalé à 2027 alors qu'il prévoyait dès cette année une multiplication par deux des fréquences d'arrêts de TER à la gare de Châtaudren-Plouagat.

Notre devoir est de rester optimiste mais raisonnablement comme vous pouvez l'imaginer !

Laissons place maintenant à la culture autour de trois temps comme une valse se danse à trois pas.

1. Tout d'abord, en vous présentant un couple d'artistes, Sandra Paiano et Sylvain Pérouse, installé depuis 2021 près de Loudéac après un coup de cœur pour la Bretagne. Deux artistes métalliers qui nous ont fait le premier honneur d'exposer leurs « créations » à la médiathèque Parenthèse du 14 mars au 5 avril 2025. En effet, ces deux sculpteurs de métal sont spécialisés dans les œuvres animalières et c'est à cette occasion que la municipalité leur a passé commande d'un « buste de Marianne » à partir d'acier 100% recyclé et recyclable (car garanti pour plusieurs siècles) suite à la casse accidentelle de l'ancienne Marianne de la mairie de Châtaudren.

Nous avons trouvé opportun de profiter de cette cérémonie de vœux pour vous faire découvrir en avant-première cette création en leur présence afin qu'ils puissent vous expliquer leur cheminement artistique et leur process. Mais avant, j'aimerais citer cette belle phrase de Sylvain Pérouse lui-même qui me semble bien résumer leur philosophie de travail : « À l'heure où les machines recyclent les hommes, il est logique que l'homme à son tour recycle les machines en les modifiant également avec des assemblages de savants-fous ». Les deux artistes avaient carte blanche et, vous le verrez, n'ont pas été influencés par la disparition récente de Brigitte Bardot.

2. Mettre à l'honneur une association n'est jamais chose aisée tant il existe l'embarras du choix sur notre territoire. Mais il y en a peut-être une qui se démarque davantage encore de par sa longévité (35 ans, bientôt 36) ; son empreinte sur la vie locale (représentations théâtrales, scènes ouvertes pour les veillées châtaignes grillées puis d'automne au profit du téléthon, participations aux mardis contés, au clair de lune, aux safaris lumières et leurs fameuses patates au lard), son esprit familial fédérant toutes les tranches d'âge, les anciens transmettant aux « lardons » l'art du théâtre certes, mais aussi la mise en scène, la création de costumes, l'éclairage ou la musique ; son action formatrice avec plus de 800 adhérents depuis sa création et sa capacité de résilience avec la mise en parenthèse de son activité lors de la crise Covid.

Il s'agit, vous l'avez compris des "Têtes de l'art" avec pour présidente Karine Botherel. Nous devons tout cela principalement aux fondateurs de cette troupe de théâtre qui l'ont animée avec passion. Je pense bien sûr à la Famille Philippe (dont Bernard "conteur et diseur de menteries" de son pays du Goëlo), à Elisabeth Le Tutour ("infatigable dame pensante de la troupe et aux multiples facettes comme costumière d'un soir") et évidemment à Patrice Ollivo, notre "poète maçon", autodidacte passionné, écrivain de

pièces de théâtre et de romans qui nous fait le plaisir d'être présent ce soir et à qui j'ai l'honneur, au nom du conseil municipal, de remettre la médaille de la commune pour sa dernière année d'activité.

3. Pour clore cette cérémonie, je vous propose de faire un retour sur l'inauguration « J'ai 10 ans / J'ai 100 ans » du Petit Écho de la Mode du samedi 28 juin dernier. 2025 a effectivement été une année de double célébration pour le Petit Écho de la Mode qui fêtait ses 10 ans en tant que pôle culturel, artistique et touristique mais aussi ses 100 ans comme imprimerie qui fabriqua les patrons modèles du célèbre magazine éponyme à partir de 1925. Chargée d'histoire cette ancienne imprimerie constitue un patrimoine exceptionnel et emblématique de notre territoire. Le titre "Le Petit Écho de la Mode" fut un monument de la presse française tirant jusqu'à 1,5 million d'exemplaires à son apogée en 1950. Chaque famille de Châtaudren-Plouagat a encore un lien très étroit avec cet édifice : plus de cinq générations d'une même famille y ont parfois travaillé si bien que, dans ses années d'intense activité, le Petit Écho a employé jusqu'à 250 salarié-e-s.

Ce double anniversaire a été l'occasion pour Leff Armor Communauté de mettre en lumière ce bâtiment et ainsi valoriser et continuer à transmettre ce patrimoine et patrimoine en le projetant vers l'avenir. Ainsi, cinq artistes féminines ont été invitées à poser un regard sur le Petit Écho de la Mode en livrant des œuvres plastiques, littéraires, théâtrales et documentaires.

La commune de Châtaudren-Plouagat a fait naturellement le choix de s'associer à cet événement majeur :

- En offrant le spectacle d'ouverture de Chloé Moglia qui nous a fait vivre un « instant d'éternité ».
- En participant financièrement au documentaire réalisé par Audrey Lasbleiz "Le Petit Écho de la Mode ; 100 ans d'histoire". Un choix fort et symbolique pour la commune : l'ambition de retracer en images les grandes périodes de ce site industriel puis culturel indissociable de notre histoire locale et même nationale puisqu'il s'est posé en témoin des grands événements et évolutions du 20^{ème} siècle : depuis sa création en 1925 jusqu'à sa renaissance il y a 10 ans en passant par la douloureuse fermeture de l'imprimerie en 1983.

La force de ce documentaire, selon moi, est de montrer que la mémoire ouvrière est toujours vive et empreinte d'émotions en donnant la parole à des historiennes et sociologues mais aussi et surtout aux témoins de l'histoire du Petit Écho de la Mode qui nous livrent avec sincérité, nostalgie et parfois colère des tranches de notre mémoire collective.

Voilà, nous arrivons au terme de cette cérémonie sans oublier de vous renouveler mes meilleurs vœux pour 2026 : après 2023 sans 49.3 ; 2024 sans couacs et 2025 à moins de 1.5 (degré), je vous souhaite une année 2026 sous les meilleurs auspices et sans trop de sacrifices !

Olivier Boissière,
Maire de
Châtaudren-Plouagat.

Découvrez le documentaire
d'Audrey Lasbleiz
en scannant le QR code



Retour en images sur...



UN DÉJEUNER DE FÊTE DANS LES EHPAD...

Mi-décembre, Noël s'est invité dans les Ehpads pour un déjeuner festif. Un moment convivial apprécié tant par les résidents que par les agents.



... ET DES MARCHÉS RÉUSSIS !

Samedi 6 décembre, les résidents de l'Ehpads Guy-Maros et de la résidence du Leff avaient organisé leur marché de Noël. L'occasion pour nos seniors de vendre leurs créations afin de financer les prochaines animations organisées par l'amicale.



UN SPECTACLE FRANÇAIS-BRETON-LANGUE DES SIGNES

Début décembre, l'ensemble des élèves de l'école publique a eu la chance d'assister au spectacle Klew, offert par Div Yezh Kastellaodren-Plagad. Un beau cadeau aux enfants qui ont découvert un spectacle trilingue, en français, breton et langue des signes.



UNE SOIRÉE CONVIVIALE POUR LES AGENTS

Vendredi 12 décembre, les agents municipaux et des Ehpads étaient conviés par la municipalité à un pot de fin d'année à la médiathèque Parenthèse. L'occasion pour Olivier Boissière, maire de Châtaudren-Plouagat et président du CCAS, de les remercier pour leur engagement en faveur du service public.



SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ALCP

L'amicale laïque de Châtaudren-Plouagat organisait son traditionnel marché de Noël dimanche 7 décembre. À nouveau, une quarantaine d'exposants locaux a fait le succès de ce rendez-vous attendu par les visiteurs venus en nombre.



LE PREMIER CINÉ-GOÛTER DU CMJ

Lundi 22 décembre, les élus du CMJ avaient convié les enfants à leur premier ciné-goûter. Au programme de cet après-midi : la diffusion du film Le Grinch avant le partage d'un goûter en présence du Père Noël. Cet événement a permis aux jeunes élus de faire un don de 250 euros à l'association Aides et Rêves d'enfants, destiné à une jeune kastellgatine touchée par une maladie orpheline.



CHÂTELAUDREN-POUAGAT SOUS LA NEIGE

La Ville a connu un Noël blanc, phénomène rare sur notre territoire. La commune s'est aussi vue recouvrir d'une couche de neige en tout début d'année. Les services techniques ont été sur le terrain, durant cette période, pour déneiger et saler au mieux les routes communales, entrées des écoles, parkings... Un grand merci à eux !



UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX CULTURELLE

Vendredi 9 janvier, Olivier Boissière, maire de Châteaudren-Plouagat, accompagné de son équipe municipale, a prononcé ses vœux à la population à la salle communale de Plouagat (voir édito). La cérémonie a été l'occasion d'inaugurer la nouvelle Marianne, réalisée par Sandra Paiano et Sylvain Pérouse, et de mettre à l'honneur Les Têtes de l'Art, l'association de théâtre de la commune. Patrice Ollivo, président d'honneur de l'association, s'est vu remettre la médaille de la Ville.



AGENDA

SAMEDI 24 JANVIER

Fest noz organisé par Div Yehz Plagad
Salle communale de Plouagat
20h00

VENDREDI 30 JANVIER

Conseil municipal
Mairie de Plouagat – 20h

DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER

Pièce de théâtre
Alberto hôtel bonjour !
Organisée par l'amicale des résidents des Ehpad
Salle Jean-Le-Cuziat - 14h30
Entrée : 7 € - Réservation auprès de l'Ehpad Guy Maros

SAMEDI 7 FÉVRIER

Boom des kids organisée par l'APEL Sainte-Thérèse
Salle Jean-Le-Cuziat
de 16h à 21h

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Loto organisé par l'ALCP
Salle communale de Plouagat
dès 14h

DU 13 FÉVRIER AU 7 MARS

Exposition - Horizon
par Marlon Liness
Médiathèque Parenthèse

SAMEDI 21 FÉVRIER

Soirée ludique et
indescriptible du plateau
organisée par le FCPCCL et animée par La Communauté du Plateau
Salle communale de Plouagat
à partir de 18h30 (jeu à 20h)
12€/personne

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Vide grenier
Organisé par le FCPCCL
Salle communale de Plouagat
5€ / ml

DIMANCHE 1^{er} MARS

Bal du club de l'amitié
Salle communale de Plouagat
14h

VENDREDI 6 MARS

Conseil municipal
Mairie de Plouagat – 20h

DIMANCHE 15 MARS

1^{er} tour des élections
municipales
Bureaux de vote ouverts de
8h à 18h

DIMANCHE 22 MARS

2nd tour des élections
municipales
Bureaux de vote ouverts de
8h à 18h

SAMEDI 28 MARS

Tremplin d'Attrap'Sons
Salle Jean-Le-Cuziat
19h30

DIMANCHE 5 AVRIL

Loto organisé par le FCPCCL
Salle communale de Plouagat
14h

DU 10 AU 29 AVRIL

Exposition
Là où dansent les lucioles
par Théo Guézennec
Médiathèque Parenthèse

**SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS**

**RETROUVEZ
TOUT L'AGENDA
SUR LE SITE
DE LA VILLE ET
SUR L'APPLI MOBILE
INTRAMUROS**



HANDBALL

Un club au top

Après une saison 2024/25 au goût doux-amer, l'ALS Plouagat Handball retrouve son dynamisme et renoue avec la victoire.

Au moment de la trêve hivernale, l'équipe SF1 de N2F avec sa défense impénétrable se positionnait 7^e de sa poule avec 13 points, après sa victoire contre l'équipe d'Alfortville, 2^e au classement. Les autres équipes multiplient également les victoires dans leurs différents championnats.

Collectif n'est pas un vain mot au sein de l'ALS Plouagat Handball : de nombreux temps conviviaux ponctuent la saison, pour relâcher la pression et partager de bons moments entre les équipes. En décembre, le traditionnel tournoi de Noël du club a permis un après-midi

sportif et convivial intergénérationnel avant de terminer autour d'un repas. Dans la matinée, les plus petits avaient pu profiter d'un plateau minihand riche en sourires, en jeu et en convivialité avant d'avoir la visite surprise du Père Noël.

La deuxième partie de saison est pleine de promesses : nul doute que la motivation et l'esprit d'équipe des joueurs, joueuses, bénévoles, coaches, partenaires et supporters maintiendront le club au plus haut niveau. Leur victoire contre le CPB Rennes samedi 10 janvier, 34/21, en est la première preuve.



FCPCL – Stage des 3 clochers

Du 27 au 31 octobre dernier, les jeunes footballeurs du FCPCL ont vécu une semaine intense, rythmée par le sport, la bonne humeur et la découverte. Entre séances d'entraînement, matchs amicaux, défis techniques et jeux variés, chacun a pu progresser tout en partageant de beaux moments de convivialité. Au-delà du terrain, les participants ont également profité d'activités ludiques favorisant l'esprit d'équipe et la cohésion du groupe, comme une partie de laser game et une randonnée à la plage. Une belle manière de renforcer les liens entre les enfants des Trois Clochers qui ont eu la chance d'assister à l'entraînement des joueuses et joueurs de l'En Avant Guingamp. Un grand merci à tous les jeunes pour leur enthousiasme, aux encadrants pour leur investissement et leur énergie ainsi qu'aux parents pour leur confiance et leur soutien.

Rendez-vous au prochain stage pour de nouvelles aventures sportives !

L'ALS Plouagat s'engage pour le bien-être des joueuses

Elisa Le Gaudu, coach des U13 au sein du club et sage-femme à la ville, a organisé des séances d'information autour du cycle menstruel et des règles dans le sport. L'objectif était de permettre aux joueuses de s'exprimer librement sur un sujet encore trop souvent tabou mais qui peut avoir un impact réel sur leur bien-être et leurs performances sportives. Le club a financé l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques au sein du gymnase pour permettre aux joueuses de venir s'entraîner l'esprit tranquille, dans un environnement bienveillant, inclusif et adapté à leurs besoins. Le club souhaite poursuivre ses actions en faveur de la santé, de l'égalité et du maintien des jeunes filles dans le sport. Les entreprises locales qui le souhaitent peuvent soutenir cette démarche par des dons ou du mécénat. Leur engagement contribuera directement à promouvoir le sport féminin et le bien-être des joueuses.





CYCLOCROSS

Un Championnat de Bretagne pluvieux

Le cyclocross de Châtelaudren, qui servait de support au Championnat de Bretagne, s'est déroulé samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025 sous une pluie battante. Cela n'a pas empêché les spectateurs courageux d'assister à de très belles épreuves.

Dès le samedi, une nouveauté : la course en relais mixte a réuni une dizaine d'équipes sur le circuit de l'étang. Le nouveau titre de champion de Bretagne a été décerné au VC Pays de Loudéac qui était le grand favori.

Les conditions météo du dimanche ont amené le comité de Bretagne à demander aux organisateurs la modification du tracé, rendu trop difficile. Ce sont environ 300 licenciés qui ont

pris le départ des différentes catégories, des minimes aux élites garçons et filles.

L'organisation de ces deux journées sportives a été saluée par le Comité de Bretagne de cyclisme, les participants et les spectateurs. Tous pensent que le comité d'organisation cycliste du Leff pourrait et devrait envisager l'organisation d'une épreuve nationale. Cette reconnaissance est le fruit du travail

réalisé en amont, durant le week-end des épreuves et du démontage du circuit effectué par les 200 bénévoles de l'association. Ils ont été chaleureusement remerciés le dimanche soir lors d'un repas servi à l'issue de ce beau week-end sportif.

Le rendez-vous est pris pour une future organisation qui, souhaitons-le, sera plus clémente niveau météo.





SERVICE

Du nouveau pour le portage de repas

Depuis lundi 12 janvier 2026, le portage de repas est assuré par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Leff Armor Communauté, jusque là assuré en régie à l'Ehpad Guy-Marcos.

Ce service est proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap et permet la livraison de repas pour toute la semaine, même les jours fériés. Les jours de livraison (toute la semaine hors mercredi et dimanche) sont à convenir avec le service (minimum 3 par semaine).

Les repas sont préparés localement pour assurer une meilleure qualité des aliments. Ils sont livrés en liaison froide : ils sont à réchauffer à domicile. Les menus sont complets (potage, en-

trée, plat, fromage, dessert et pain) et changent toutes les semaines en fonction des produits de saison. Des menus spécifiques peuvent être proposés en fonction de la prescription médicale : sans sel, sans sucre, texture modifiée ou sans allergène.

Le repas coûte 14,50 €, éligible à une déduction fiscale de 50 % (soit un coût final de 7,25 €). Une aide financière est possible : les informations sont disponibles auprès de Leff Armor Communauté.

RENSEIGNEMENTS

- **Par téléphone** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h : 02 96 79 77 82
- **Par mail** : cias@leffarmor.fr
- **Sur place, au 31 rue de la gare** : lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30

Le Bleuet de France

Le Bleuet de France fête son centenaire en 2025. Depuis un siècle, cette fleur nationale rend hommage aux combattants tombés pour la France et soutient les blessés, les victimes de guerre et de terrorisme ainsi que leurs proches. En novembre, la collecte organisée sur la commune et effectuée par Yves Brault, conseiller municipal, a rapporté 340 €. Un don permettant de participer à l'accompagnement des blessés dans leur parcours de reconstruction, comme Gaëlle Messenger blessée lors de l'attentat du Bataclan en 2025.

PLUS D'INFOS

www.bleuetdefrance.fr



ALLO'TAD

Leff Armor communauté propose un service de transport à la demande (Allo'TAD) sur l'ensemble du territoire communautaire. Ce service facilite les déplacements sur les 27 communes de Leff Armor et permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins. Il est réservé aux habitants du territoire dépourvus de véhicules ou de permis de conduire, ou dans l'incapacité durable ou temporaire d'utiliser un véhicule. C'est un service de transport collectif à la demande, sur réservation et en porte à porte, pour effectuer des trajets relevant de besoins fondamentaux (accès aux soins, achats alimentaires, démarches administratives).

RENSEIGNEMENTS

Inscription auprès de la mairie ou à l'accueil de Leff Armor Communauté (Blanchardeau)

Réservation au
02 96 01 08 08
la veille
avant 15h00





GRUPE SCOLAIRE

Rénovation énergétique et restructuration du site de Plouagat

28 mois après le début du chantier, la première tranche des travaux a été livrée fin décembre.

Les élèves, les enseignants et le personnel communal apprécient la sérénité retrouvée au sein de l'établissement.

Les améliorations, telles que la rénovation des toitures et l'isolation du pôle maternel, apportent un confort supplémentaire aux espaces intérieurs bien apprécié cet hiver.

Pour les plus grands, en plus de la rénovation des bâtiments, les espaces extérieurs ont été entièrement revus. L'ajout d'un préau supplémentaire et la démolition et reconstruction du préau d'accueil donnent aux enfants plus d'abris. La cour a également subi de nombreuses transformations. Les espaces arborés ont été aménagés. Ils amèneront dans les années à venir un peu de fraîcheur pour l'été. Viendront s'ajouter au printemps des bancs et entourages d'arbres et des cabanes fabriquées par un menuisier local. Avant l'été, une

marelle triple en résine thermocollée viendra également colorer la cour des élèves de CM.

L'espace bus n'attend plus que le marquage et la signalétique pour être opérationnel.

Afin de sécuriser totalement le pôle scolaire, un portail programmable sera mis très prochainement en place par les agents communaux. Les accès à l'école seront ainsi complètement sécurisés.

DERNIÈRE PHASE DU CHANTIER

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé la proposition d'engager la 2^{ème} et dernière phase du chantier. Cette phase consistera, dans la partie élémentaire, à rempla-

cer la chaudière, à mettre en place des sous-compteurs de gaz et d'électricité, à remplacer des pompes de chauffage par du matériel plus performant. Dans la partie maternelle, les travaux consisteront à remplacer la chaudière, à procéder à une refonte de la ventilation, à mettre en place des sous-compteurs d'électricité et de gaz et à finaliser la conversion de l'éclairage en LED. Enfin, des travaux de réaménagement de la cour des maternelles, d'espaces verts et de peinture seront réalisés.

Pour ces travaux, le conseil municipal a décidé de solliciter le financement de l'État au titre de la DSIL/DETR et du Fonds Vert.

Rentrée 2026 : pensez-y dès aujourd'hui !

Votre enfant aura trois ans en 2026 ? Pour l'inscrire à l'école maternelle publique, rendez-vous dès aujourd'hui en mairie avec :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Dans un second temps, la directrice de l'école, Mme Hervé, vous renseignera sur les modalités d'accueil de votre enfant.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :

sur facebook : Ville de Châtaudren-Plouagat et sur www.chataudren-plouagat.fr



GARDERIE

Du côté du périscopio

Toute l'année, les enfants inscrits à la garderie profitent des nombreuses activités concoctées par l'équipe périscolaire.

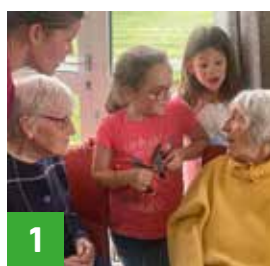
En décembre, les ateliers créatifs ont fait patienter les enfants jusqu'aux vacances de fin d'année. Le traditionnel repas de Noël, mijoté par l'équipe du restaurant municipal, a fait l'unanimité pour finir l'année sur une touche de gourmandise. Les tables étaient décorées par les enfants pour ajouter une touche festive au

déjeuner. Les artistes en herbe ont pu participer à un concours de dessin à la garderie de Plouagat et une exposition des œuvres des CP et CE a été organisée à celle de Châtaudren. Le dernier goûter de l'année était composé de petits sablés et de chocolat chaud préparés par les enfants eux-mêmes.



Du côté de l'école publique

- 1 Jeudi 6 novembre, les maternelles et le cycle 2 ont passé la journée avec l'association Sitala, qui promeut la culture du Burkina Faso et l'ouverture vers d'autres cultures. Au programme : danses africaines, percussions et peinture sur tissu (bogolan). La journée s'est terminée à la salle communale par un spectacle de la compagnie devant des enfants et des parents ravis.
- 2 Les élèves de Mme Picard ont découvert le cinéma d'animation à l'occasion du Festival L'oeil vagabond à Binic en novembre dernier. Ils ont notamment participé à un atelier sur l'image et découvert des objets comme le thaumatrope et le praxinoscope, avant de réaliser un court-métrage humoristique en stop motion autour d'une valise. La journée s'est terminée par un pique-nique sur la plage pour le plus grand bonheur des enfants.
- 3 Fin novembre, la classe de Mme Le Troadec a invité leurs grands-parents pour partager de nombreux jeux et activités créatives. La journée s'est terminée en famille pour goûter les recettes de soupe réalisées pendant l'atelier cuisine, notamment une soupe bortsch ukrainienne et une chorba tunisienne.
- 4 L'école publique s'engage régulièrement dans des actions solidaires. Dernièrement, une collecte de jouets, de jeux et de livres a été réalisée au profit du Secours Populaire et la traditionnelle course solidaire a permis de récolter 2014, 81€ au profit de l'association L'étoile dans la main qui œuvre pour les enfants handicapés.



Du côté de l'école Sainte-Thérèse

- 1 Les élèves de la classe de CP-CE2 se sont rendus au Val d'Or. Durant leur visite, les enfants ont partagé un moment de bricolage avec les résidents et ont ainsi réalisé des arbres d'automne. Cet atelier a permis un moment d'échange chaleureux et convivial entre générations.
- 2 Les élèves du CP au CE2 ont été au cinéma dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma ». Pour cette première séance, les enfants ont découvert deux courts métrages : « Moules-frites » et « Les astres immobiles ». Ces deux films abordaient la question de l'intégration, et la manière dont on trouve sa place parmi les autres.

Ils viennent de s'installer

LE MANOIR DE FORNEBELLO

Depuis juin, Enora Lantelme et sa petite famille vous accueillent au Manoir de Fornebello. Ce site emblématique du patrimoine de Châtaudren-Plouagat est aménagé en chambres d'hôtes, gîte, élevage et pension de chevaux. Venez profiter d'une parenthèse historique et relaxante dans l'une des trois chambres situées au premier étage du manoir ou dans le gîte situé dans les dépendances. Privatisation complète du manoir possible.

CONTACT

manoirdefornebello.com



SERVICE GAGNANT

Sylvain Calvez a récemment installé son entreprise de service à la personne spécialisée dans le bricolage et jardinage : Service Gagnant. Il offre des services de montage de meuble, peinture, revêtement de sol, installation de robinetterie, pose de lustre, etc. Dans le domaine du jardinage, il assure l'entretien du jardin tel que la tonte de pelouse, le débroussaillage, le taillage de haie, le nettoyage haute pression. En tant que service à la personne, les clients bénéficient d'un crédit d'impôts de 50 %.

CONTACT

06 18 95 57 27

servicégagnant22@gmail.com

www.service-gagnant.net



Ils s'agrandissent

DU NOUVEAU À LA BONNE ÉTOILE

Depuis 2023, la Bonne étoile propose 4 locations saisonnières à proximité immédiate de l'étang de Châtaudren. En novembre dernier, Axel Cutté et Cécile Herviou, les hôtes, ont ouvert un nouvel espace : une salle multifonction avec cuisine professionnelle, pouvant accueillir jusqu'à vingt personnes. Créée pour répondre à une demande de leur clientèle, la salle, avec patio extérieur aménagé, peut être louée par les professionnels et les associations pour une réunion ou un séminaire, comme les particuliers pour un repas de famille.



EN SAVOIR PLUS

<https://www.labonneetoile.bzh/>

06 38 13 91 23

labonneetoilebretagne@gmail.com

PLUS DE PLACE POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

Débuté en novembre, l'agrandissement de Foody Bread, la boulangerie située au rond-point du Radenier, permettra aux neufs employés, dès le printemps prochain, de travailler dans des conditions optimales grâce notamment à la création d'un labo pâtisserie/viennoiserie et un labo crêpes. Dans le magasin, un pôle sandwiches est prévu. De quoi régaler d'autant plus les clients, toujours dans une démarche éco-responsable. Durant les travaux, la boulangerie reste ouverte.



Des cours chez les artisans locaux

Les artisans locaux partagent leur passion et savoir-faire à travers des ateliers et cours ouverts à toutes et à tous.

Fleurs & papillon propose des cours d'art floral. En une heure, les élèves apprennent à réaliser une composition florale sur une thématique saisonnière sous l'œil bienveillant d'Angèle Guégan. Un moment créatif et convivial à partager en famille ou entre amis.



Le cellier d'Astrid organise des balades œnologiques à la découverte des terroirs français, animées par un sommelier conférencier. Pendant 2h, ce dernier présente six vins grâce à des supports pédagogiques. Pour plus de convivialité, les places sont limitées à 10 personnes par soirée. « Décrypter le vin,

de l'instinct à la conscience », « Bulles & virtuosité », « Tour de France en 6 verres » : le programme est à retrouver en boutique ou sur sa page Facebook.



Sans oublier **Anne Lécuyer** qui propose initiations et cours de poterie à son atelier, dès 8 ans. De l'initiation au tour de poterie, au stage parent/enfant, au cours à la carte : chaque cours permet la création de pièces uniques, tout en valorisant des déchets de granit.

PLUS D'INFOS

Fleurs & papillon

4 place de la République

06 13 01 82 69 – du mercredi au lundi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h (sauf dimanche de 9h30 à 12h30)



Le cellier d'Astrid

43 rue Pasteur – 02 57 57 80 77

du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h

Anne Lécuyer

2 rue de la gare,

06 73 59 78 53

annelecuyer.poterie@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

DEUX ARTISANS KASTELLGATINS RÉCOMPENSÉS

La chambre des métiers et de l'artisanat a organisé sa Soirée de l'Excellence des Côtes d'Armor au Petit Écho de la Mode le 4 novembre dernier. La CMA Bretagne a mis à l'honneur des artisans ainsi que des apprentis et leurs maîtres d'apprentissage à l'occasion du centenaire du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat. À cette occasion, Isabelle Le Chanu, photographe depuis plus de 30 ans, et Jean-Claude Ollivier, boulanger à Plouagat et maître d'apprentissage, ont été mis à l'honneur. Félicitations à eux pour leur engagement !





3^{ème} fleur pour la commune

En décembre, le jury du label « Villes et villages fleuris » a attribué la 3^{ème} fleur à l'ensemble de la commune. La commune de Plouagat avait obtenu cette distinction en 2012. Lors de son passage, les membres de la commission ont constaté que l'ensemble de la commune de Châtaudren-Plouagat répondait aux critères requis en matière de fleurissement des bourgs, d'amélioration du cadre de vie des habitants et de préservation de la biodiversité. Cette récompense est à mettre au crédit des services techniques municipaux et, plus particulièrement, des jardiniers.



INAUGURATION

Ombrières du parking de la salle communale

Vendredi 28 novembre, les ombrières du parking de la salle communale de Plouagat ont été inaugurées par Olivier Boissière, maire de Châtaudren-Plouagat et Dominique Ramard, président du Syndicat Energies 22 (SDE22).

Cette centrale, mise en service le 22 septembre 2025, produit une énergie renouvelable qui est injectée dans le réseau public. La puissance de ses 498 panneaux solaires est de 216 KiloWatt crête (kWc). Sa production annuelle est

estimée à l'équivalent de la consommation de 32 foyers, hors chauffage. Les ombrières protègent également les utilisateurs de la salle communale des intempéries et du soleil.



Rénovation de la salle Serge et Georgette Grot

Les agents du service bâtiment procèdent actuellement à la rénovation des vestiaires des joueurs et joueuses de handball et des arbitres. Ces locaux, qui ont vu passer de nombreux handballeurs et handballeuses depuis 40 ans, avaient besoin d'un sérieux toilettage. Les travaux comprennent la réfection de l'éclairage, la pose d'une isolation et de plaques de placo hydrofuge au plafond. Une peinture blanche a été appliquée sur les murs en béton banché et les cloisons en briques afin d'offrir des espaces plus lumineux. Le coût des fournitures s'élève à 4 600 €.



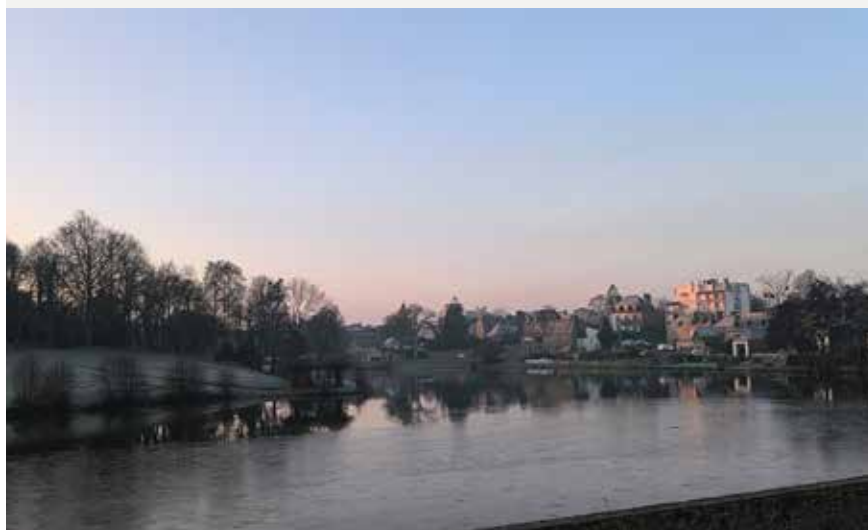
Du neuf à la cuisine de la salle communale de Plouagat

Courant février, le piano à gaz et le four à vapeur, défectueux, seront remplacés à neuf. Les éléments de cuisine seront également réorganisés pour permettre une meilleure circulation dans la pièce. Ces travaux pourraient occasionner des désagréments aux utilisateurs de la salle, qui reste ouverte durant toute la durée de l'intervention.



Désenvasement de l'étang

Le 24 mai 2024, le conseil municipal a décidé de curer l'étang de Châtelaudren. Le 10 décembre 2025, la commune a obtenu une dérogation la dispensant de la création d'une passe à poissons. Dès lors, les travaux d'extraction des sédiments peuvent être envisagés. La prochaine étape consiste à analyser les boues. Si elles ne sont pas polluées, elles pourront être épandues dans les champs. Dans le cas contraire, elles devront être traitées, ce qui ferait passer le coût des travaux de 1,1 à 1,9 million d'euros. Il est fort probable que les travaux, initialement prévus cette année, soient reportés à l'an prochain en raison de l'ensemble de ces démarches.



CONSEIL MUNICIPAL du 21 novembre 2025

- **Étaient présents :** O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, P. SOLO, S. PHILIPPE, J-P. LE VAILLANT, Y. BRAULT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, G. LE LAY, C. CLAVIEN, J. MORO, I. GOURIOU, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY
- **Absents représentés :** S. LE BONHOMME donne pouvoir à J. MORO, S. MEVEL-RAULT donne pouvoir à M. LORANT, J-M. LE PILLOUER donne pouvoir à D. TURBAN, I. LE CHANU donne pouvoir à O. BOISSIERE, A. TREPARD donne pouvoir à C. CLAVIEN, J. PERAIS donne pouvoir à Y. LARRIVEN
- **Absents :** V. COSSON, X. HOCHET, T. LE PROVOST
- **Secrétaire de séance :** P. MARTIN

ÉTANG DU MINIHY - DÉSENVASEMENT - ÉTUDE QUALITATIVE DES BOUES

Dans le cadre du projet de désenvasement de l'étang du Minihy, la commune a lancé une consultation en vue de la réalisation d'une étude d'analyse et de qualification des boues et du chiffrage d'un éventuel plan d'épandage.

À l'issue de cette consultation, la collectivité a retenu la proposition du bureau d'études Aquasol de Cesson-Sévigné pour un montant de 3 456,90 € HT. La prestation comprend dans un premier temps la seule analyse des sédiments.

URBANISME : OPAH-RU MULTI-SITES SUR LES CENTRES-VILLES DE LANVOLLON, CHÂTELAUDREN-POUAGAT, PLOUHA ET SUR LES ADRESSES PRIORITAIRES DES COMMUNES DE BRINGOLO, GOUDELIN, LANNBERT, LE MERZER ET DE POMMERIT-LE-VICOMTE - CONVENTION

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouveau Urbain (OPAH-RU) est une opération d'ensemble. Elle dépasse le domaine de l'habitat en intégrant une dimension foncière, immobilière, sociale, environnementale et économique.

Une étude pré-opérationnelle, engagée en 2024, a permis d'évaluer la nécessité et l'intérêt de recourir ou non à ce dispositif sur les communes labellisées « Petites Villes de Demain » (PVD) du territoire, mais également sur d'autres communes de Leff Armor communauté.

Au regard des conclusions de cette étude pré-opérationnelle, Leff Armor communau-

té, ainsi que les communes de Lanvallon, de Châtaudren-Plouagat et de Plouha avaient donné un accord de principe pour le lancement d'une OPAH-RU multisite.

Afin de déterminer les conditions techniques et financières de mise en œuvre de cette opération, un projet de convention a été rédigé et doit être signé par les différentes parties prenantes.

Ce projet de convention, conformément aux dispositions du Code de la construction et de l'Habitation - art. L 303-1, sera mis à disposition du public, avant signature, pendant une durée d'un mois.

La convention prévoit des engagements financiers pour :

- les aides aux financements des travaux :

- Les aides déléguées de l'Anah : enveloppe réservée de 1 573 200 € d'aides aux travaux à destination des propriétaires. En complément, des aides nationales de l'Anah (hors enveloppe déléguée) pourront être sollicitées pour financer les opérations spécifiques de lutte contre l'habitat indigne (financements RHI - THIRORI).
 - Les aides propres de Leff Armor communauté : abondement des aides de l'Anah à hauteur de 106 700 € selon les modalités définies dans la convention.
 - Les aides propres de la commune de Châtaudren-Plouagat : abondement des aides de l'Anah à hauteur de 43 325 € selon les modalités définies dans la convention.
 - Le coût de la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU multi-sites a été estimé à un total de 1 084 296 € TTC pour la durée du programme (5 ans). Soit 121 860,00 € pour la commune de Châtaudren-Plouagat.
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
- D'approuver les termes de la convention relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouveau Urbain pour une durée de cinq ans
 - d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et ses avenants éventuels ;
 - d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux actions d'accompagnement auprès de l'ANAH, l'État et autres financeurs.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - MODIFICATION DES STATUTS

Considérant que la formulation et le contenu de certaines compétences communautaires ont connu récemment des évolutions législatives, doctrinales et jurisprudentielles dont

il convient de tenir compte en proposant des modifications au sein des statuts de Leff Armor Communauté,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les statuts de Leff Armor communauté tels que joints en annexe et autorise M. le Maire à prendre toute mesure et à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

GENS DU VOYAGE - CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ACCUEIL

L'accueil des gens du voyage est une compétence relevant de la communauté de communes.

Il arrive aussi que des groupes de gens du voyage s'installent sur des terrains non agréés sans que cela nécessite l'intervention des forces de l'ordre car ne provoquant pas de troubles à l'ordre public, comme cela a été le cas en juillet dernier au stade Co-co-Michel.

Dans ce cas, Leff Armor communauté propose d'indemniser les communes concernées par l'accueil des gens du voyage, que ce soit sur des terrains agréés ou non, à hauteur de 200 € par semaine d'occupation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'indemnisation des communes pour l'accueil des gens du voyage ci-jointe avec Leff Armor communauté pour l'année 2025 et les années suivantes.

ÉLECTIONS MUNICIPALES - PROPAGANDE ÉLECTORALE - MISE SOUS PLI

Dans le cadre des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026, la Préfecture propose de déléguer à la commune les opérations suivantes :

- Réception, organisation et stockage des documents électoraux des candidats, professions de foi et bulletins de vote ;
 - Mise sous pli de la propagande électorale pour chaque électeur (une profession de foi et un bulletin de vote de chaque liste candidate) ;
 - Remise à La Poste des plis cachetés à destination des électeurs ;
 - Ordonnancement des enveloppes conformément au memorandum de La Poste en vue de leur acheminement au domicile des électeurs ;
 - Approvisionnement de l'ensemble des bureaux de vote de la commune en paquets de bulletins de vote pour chaque liste de candidats en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits ;
- Cette convention prévoit le versement

d'une dotation forfaitaire dont le montant est déterminé par la Préfecture sur la base de 0,30 € par électeur inscrit au 1er janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter la convention relative à la réalisation de l'adressage, de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale,
- D'autoriser le Maire à signer la convention

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICE

Les services de Leff Armor Communauté ont transmis le 20 octobre dernier un projet de convention pour le renouvellement de la mise à disposition de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service commun d'application du droit des sols de Leff Armor Communauté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - SUBVENTION COMMUNALE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde une subvention correspondant à 5 % du montant des travaux, plafonnée à 2 000 €, à M. BRASSART Hugo, de 2000 € pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation située au 35 rue du Général-Leclerc.

ENFANCE JEUNESSE : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - CONVENTION AVEC LA CAF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la Convention Globale de Territoire pour la période 2026-2030 afin de permettre à la commune de continuer à bénéficier des bonus de territoire, assurant ainsi le maintien d'un co-financement des services en direction des familles.

ONF - COUPES BOISÉES 2026 - DESTINATION DES PARCELLES

L'Office national des forêts est tenu chaque année de porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. C'est-à-dire des coupes prévues au programme de l'aménagement en vigueur (coupes réglées) ainsi que, le cas échéant, des coupes non réglées que l'ONF considère comme devant être effectuées à raison

PARC ÉOLIEN - FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le montant annuel des redevances d'occupation du domaine public, pour le parc éolien en tenant compte des revalorisations annuelles comme suit et d'émettre les titres de recettes correspondants :

Redevances	Montant	Modalités de revalorisation
Droit d'enfouissement de 700 m de câbles	1 000 €/an	Annuelle moyenne 4 derniers indices de construction
Droit de survol	500 €/an	sur la base de l'indexation du prix de rachat de l'électricité
Redevance Éolien « E1 » parcelles D1181-D1184	5 800 €/an minimum ou 1.5% de la facturation annuelle nette hors taxe	sur la base de l'indexation du prix de rachat de l'électricité
Redevance Éolien « E2 » parcelle D1186	6 300 €/an minimum ou 1.5% de la facturation annuelle nette hors taxe	sur la base de l'indexation du prix de rachat de l'électricité

de motifs techniques particuliers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2026.
 - Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2026 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette.
 - Donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente détaillées ci-dessus.
- M. le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles n°1A et 3A.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE RISQUES SANTÉ

À l'issue de la procédure d'appel à concurrence, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a retenu, après avis favorable du comité social territorial départemental, l'offre de la MNT pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2032.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 01.01.2026
- De verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention en respectant le minimum prévu à l'article 6 du décret n°2022-581,
- Cette participation s'élèvera à un montant mensuel brut par agent de 15 € et par enfant d'agent de 5 €
- D'autoriser M. le Maire à effectuer tout acte en conséquence.

CYCLO-CROSS - CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 2025

Dans le cadre de l'accueil du championnat de Bretagne 2025 de cyclo-cross le 6 décembre prochain à Châtaudren-Plouagat, la commune met à disposition du comité d'organisation cycliste du Leff des infrastructures. Pour le bon déroulement de cette épreuve, il est proposé de conventionner avec le comité d'organisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. Solo, G. Le Lay), d'autoriser le Maire à signer la convention avec le comité d'organisation cycliste du Leff.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 10 rue Rupérou et cadastré 038A n° 1068.
- Coutil du Roux et cadastré B n° 2306.
- 55 rue de la Gare et cadastré F n° 958-962.
- 12 bis Côte aux Goupils et cadastré C n° 1823.
- 3 rue du Leff et cadastré 038A.
- Lande de Houallan et cadastré E n° 715-716-721.
- 6 impasse des Châtaigniers et cadastré C n° 2031.
- 24 rue du Clos Maréchal et cadastré c n° 2124.

CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2025

- **Etaient Présents :** O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, S. MEVEL-RAULT, J-M. LE PILLOUER, J-P. LE VAILLANT, Y. BRAULT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, I. LE CHANU, G. LE LAY, C. CLAVIEN, J. MORO, I. GOURIOU, J. PERAIS, A. LE BRETON, A. LE ROY
- **Absents représentés :** P. SOLO donne pouvoir à Y. LARRIVEN, S. PHILIPPE donne pouvoir à S. LE BONHOMME, A. TREPARD donne pouvoir à O. BOISSIERE, R. JOUAN donne pouvoir à A. LE ROY
- **Absents :** V. COSSON, X. HOCHET, T. LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance :** M. LORANT

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE INSTALLATION RADIOÉLECTRIQUE – INFORMATION

Dans le cadre du déploiement de la 5G, la commune a été informée du projet d'implantation au lieu-dit Parc Er Manac'h d'une nouvelle installation radioélectrique par l'entreprise Bouygues Telecom. Le début des travaux est prévu en mai 2026 et la mise en service prévue en novembre 2026. Un dossier d'information mairie a été remis et est consultable.

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE EN RÉGIE – RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte des rapports annuels « Régie » et « Châtaudren » sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Leff Armor Communauté pour l'année 2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF & SPANC 2024 – PRÉSENTATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif de Leff Armor Communauté pour l'année 2024.

RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport annuel 2024 sur le

prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Leff Armor Communauté.

ÉTANG DU MINIHY – DÉSENVASEMENT – VALIDATION DU PROJET ET DEMANDES DE FINANCEMENT

À l'issue de la réflexion engagée sur le devenir de l'étang du Minihy depuis septembre 2023, il est envisagé de le désenvaser. Le coût de ce projet est estimé à un montant de 1 880 556,00 € HT dans l'hypothèse la plus défavorable, c'est-à-dire où l'analyse des boues révélerait qu'elles seraient polluées. Le démarrage des travaux est envisagé en mai 2026 pour une durée de 3 mois. Il est proposé de solliciter :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de désenvasement de l'étang du Minihy pour un montant de 1 880 556,00 € HT et le plan de financement présenté,
- de solliciter le financement de la DETR / DSIL / Fonds vert en priorité 1, à hauteur cumulée de 75% du montant des travaux au titre des projets de développement économique, social, environnemental ou touristique, et de la rénovation du patrimoine naturel, soit 1 404 445 € et un soutien financier de Leff Armor communauté à hauteur de 100 000 €.

RUE DE SAINT-BRIEUC – AMÉNAGEMENT PHASE 2 – VALIDATION DU PROJET ET DEMANDES DE FINANCEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'aménagement de la 2^{ème} phase de la rue de Saint-Brieuc, du carrefour du collège jusqu'au rond-point de Lenggries, pour un montant estimé à 900 000 €.
- d'approuver le plan de financement,
- de solliciter un financement de la DETR en priorité 3, à hauteur de 35 % du montant des travaux de sécurité dans leur globalité au titre des travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité, soit 167 125 €, de solliciter un financement du Fonds Vert à hauteur de 25 % du montant des travaux d'aménagement du cheminement doux et de la piste cyclable, soit 35 000 €, de solliciter la prise en charge de la bande de roulement auprès du Conseil départemental à hauteur de 40 000 € et de solliciter un financement d'un montant de 28 000 € auprès du Conseil régional, correspondant à 70 % du coût d'aménagement d'un quai bus.

GRUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & RESTRUCTURATION (PHASE 2) – DEMANDE DE FINANCEMENT DETR/DSIL/FONDS VERT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de phase 2 de rénovation du groupe scolaire de Plouagat pour un montant de travaux de 338 000 € HT.
- d'approuver le plan de financement, d'autoriser M. le Maire à solliciter en priorité 2 la DETR/DSIL à un taux maximal de 80 %, soit 270 400 €, et, à défaut d'obtenir le financement maximal au titre de la DSIL/DETR, de solliciter le Fonds Vert pour compléter le financement à hauteur de 80 % du montant des travaux et solliciter en priorité 2 la DETR à hauteur de 30 %, soit un montant de 125 994 €, pour les travaux de menuiseries extérieures d'un montant de 419 982 €.

TARIFS COMMUNAUX 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs communaux à compter du 1er janvier 2026. Les tarifs sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE – PROJETS PATRIMONIAUX – AIDES AUX PARTICULIERS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde, à l'unanimité (1 abstention), une subvention de 1973.40 € à M. Jérôme Le Glatin pour le changement des menuiseries de sa maison d'habitation située 53 rue Pasteur à Châtaudren-Plouagat.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

VENTE DE BIEN – SORTIE DE L'INVENTAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité :

- La cession du tracteur CLAAS pour un montant de 18 000 €.
- M. le Maire à signer tous les actes à intervenir en application à la présente délibération.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Lieu-dit « Christ » et cadastré B n° 2066 et 2069.
- Rue Mathurin Méheut et cadastré B n° 2403.
- 3 rue de Kerbouillen et cadastré C n° 756-1782.



PATRIMOINE

Une aide pour vos travaux de rénovation

La commune a renouvelé la convention avec la Fondation du Patrimoine. Ce label apporte une aide aux propriétaires privés souhaitant rénover l'extérieur de leur bien, sous conditions.

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non répertorié au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins) et situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants ou en site patrimonial remarquable (SPR).

Le projet de rénovation est éligible à une aide financière s'il répond à quatre cri-

tères : intérêt patrimonial, travaux non débutés, qualité de la restauration extérieure envisagée et visibilité depuis la voie publique ou accessibilité au public.

Cet outil financier permet l'octroi d'une aide de la Fondation de 2 à 20 % du montant des travaux labellisés et une déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.

Des guides pratiques, des vidéos inspirantes et des dossiers thématiques sont à retrouver sur le portail de la fondation : www.portailpatrimoine.fr

+ D'INFOS

Informations et dossier de demande de label disponibles sur : www.fondation-patrimoine.org

Pas de travaux sans permis ou déclaration préalable

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (de construire, d'aménager...), ou une déclaration préalable de travaux. Ces demandes d'urbanisme peuvent se faire en ligne sur <https://ideau.atreal.fr>. Déposé ou envoyé en mairie, le dossier est transmis en instruction au service urbanisme de Leff Armor Communauté. Le service urbanisme de la commune reste le référent des demandeurs, et fait l'interface avec Leff Armor Communauté jusqu'à la prise de décision.

RENSEIGNEMENTS

Un guide de l'urbanisme pour aider particuliers, commerçants et artisans dans les démarches relatives aux opérations d'urbanisme est disponible en mairie ou sur www.chatelaudren-plouagat.fr rubrique Service / Urbanisme.



Dossiers d'urbanisme

du 16 octobre 2025 au 15 décembre 2025

NOM	ADRESSE	OBJET
Déclarations préalables déposées / en cours		
Mme LE ROY Marie-Anne	12, rue de Kerfeddy	Travaux d'agencement intérieur d'une maison
SCI CHATE	7, rue du Général Leclerc	Création d'ouvertures
M. LECOMTE Jean-François	6, rue des Merisiers	Construction d'un carport et d'une clôture
Mme HASSOUN Nelly	3, rue des Ecoles	Installation de volets solaires sur fenêtres
M. TRICOT Nicolas	9 bis rue Aribart	Extension d'une maison d'habitation et isolation par l'extérieur
M. BONDU Noël	5, venelle du Roc	Extension d'une maison d'habitation
Mme KERENEUR Anaïs	39, place de la République	Modification de façade d'un local commercial
M. DANIC Yann	15 bis les Fontaines	Installation de titants d'ancrage et maçonnerie d'un pignon
Déclarations préalables accordées		
M. BRELIVET Loïc	Kerdanet	Abattage d'arbres
M. PICHARD Pascal	22, rue du Clos Maréchal	Remplacement porte de garage par une baie
M et Mme LE GLATIN Jérôme et Karine	53, rue Pasteur	Pose de châssis de toit
Mme LASSERE Camille	2, Guervaux	Construction d'une piscine
EARL GOAS PRADENN	Kerhamon	Pose de deux silos d'aliment
AVEL THOR SOLAIRE	8, rue du Claudren	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
SCI MEHAUTE LE CALVEZ	2 bis rue de la Gare	Remplacement de menuiserie
M. GELIN Pierre	12, rue du Claudren	Construction d'un garage et d'une clôture avec portail
M. BRASSART Hugo	35, rue du Général Leclerc	Reprise des piliers d'entrée
Mme BADIN Valérie	32, rue de Mississippi	Remplacement des menuiseries
M. GUEGAN Jean-Christophe	10, Kerlan Kergorro	Création d'un préau
M. PATIER Dimitri	21, Kerny	Construction d'un carport
M. LE BRETON François	2, rue Maxime Maufra	Abattage d'un chêne
ENERGIE HABITAT 22	8, rue des Peupliers	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme CHAPELAIN Maryvonne	73, rue de la Gare	Pose d'un abri de jardin
ENGIE MY POWER	10, Le Moulin Neuf	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. LE CLEC'H Jean-Michel	1A rue de l'Hydrïo	Pose d'une pergola
Permis de construire déposés / en cours		
M. COLLOT Gaël et Mme EOUZAN Marine	Lotissement " Les Jardins d'Angelina "	Construction d'une maison individuelle
SCI ADRIEN	12 ZA de Fournello	Construction d'un bâtiment de stockage
Mme TRECHEL Justine	Lotissement " Les Jardins d'Angelina "	Construction d'une maison individuelle
M. BEGUE Corentin	Lotissement "Résidence les Prés de l'Etang"	Construction d'une maison individuelle
M. LE TYRAND Christophe	2, rue Rubernard	Construction d'un carport
Mme GUILLOU Julie	Rue Neuve	Construction d'une maison individuelle
M. JOUAN Nicolas	Lotissement "Résidence les Prés de l'Etang"	Construction d'une maison individuelle
Permis de construire accordés		
Mme LENOIR Christelle	Lotissement " Le Parc Louis Aragon "	Construction d'une maison individuelle
M. LE YAN Didier	Rue des Moissons	Construction d'une maison individuelle
Mme MARTIN Mathilde	Lotissement " Le Parc Louis Aragon "	Construction d'une maison individuelle
Mme CHERIAUX Rosemarie	15A, Kermorvan	Construction d'un abri de jardin avec carport
M. GUEGAN Teddy	Kernabat	Construction d'une maison individuelle
Mme KERINEC Gaelle	15C, Kermorvan	Construction d'un carport
M. RAFFRAY Valentin	21, Résidence de Mississippi	Construction d'un abri ouvert et isolation par l'extérieur
M. LE LOUARN Guillaume	15A, Kermorvan	Extension d'une maison d'habitation
M. GUEGAN Teddy	Kernabat	Pose d'un mobil-home

État civil

NAISSANCES

Eva Derrien Lourenço
Keïhany Saliga
Louise Cardinal
Julia Jegou
Anna Rinquin
Lyna Vreju Mahé
Léonnie et Louise Le Bourdonnec
Louis Le Berre

DÉCÈS

Louise Turban née Brigant
Jean Le Toullec
Isabelle Hamon
Yannick Morice
Maryline Cabanne née Lebreton
Geneviève Soyer née Herviou
Jacques Roy
Jean-Paul Philippe
Jeannine Le Goff née Jégo
Jeannine Ballouard née Le Touzé
Yvette Jégu née Cosson
Pierre Jégu
Georges Toquet
Pascale Muylaert
Yves Boursier



SÉCURITÉ

Démarchage à domicile : les bons gestes à avoir

Le démarchage à domicile, aussi appelé porte-à-porte, est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. À l'inverse, les faux démarcheurs opèrent souvent à deux : l'un entre dans le logement sous couvert d'une prestation, pendant que l'autre effectue un repérage.

Quelques bons réflexes à adopter

- Avant d'ouvrir, vérifiez le nombre de personnes présentes (via le judas ou un visiophone).
- Demandez systématiquement une carte professionnelle.
- Ne signez rien immédiatement : exigez toujours un devis écrit avant tout engagement.
- Ne versez pas d'argent, n'acceptez pas de signer un chèque antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'entreprise pour vérifier qu'elle a bien missionné le démarcheur.
- Si le démarcheur se montre insistant ou menaçant, appelez le 17 pour alerter la gendarmerie.

Attention à l'abus de faiblesse

Certaines arnaques visent particulièrement les personnes vulnérables (âge, fragilité, isolement), par des pressions psychologiques ou des manipulations pour les amener à signer un contrat.

Si vous pensez être victime d'un tel procédé, vous pouvez faire annuler le contrat et porter plainte soit en vous rendant à la gendarmerie, soit en déposant une plainte en ligne sur www.plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr.



VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren
Accueil le lundi et le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat
Accueil le mardi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le mercredi de
13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30
à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17
Du lundi au samedi sauf le vendredi
de 8h à 12h - Du lundi au vendredi
sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h
à 12h.
À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30
à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

SAISON CULTURELLE 2026

à la médiathèque Parenthèse

Là où dansent les lucioles

par Théo Guézennec



Du 10 au 29 avril

Né à Pabu en 1994, diplômé des Beaux-Arts de Poitiers en 2020, Théo Guézennec travaille avec et sur les images pour les faire dialoguer. Au travers d'une pratique plurimédia, de la photographie à l'installation, il construit des espaces où les images peuvent revenir nous hanter. Il cherche à les matérialiser, à les rendre vivantes en les faisant sortir de l'écran, qu'elles existent avec nous, qu'on puisse les conserver et les chérir.

Chutes

par Quentin Masse



Du 7 au 27 mai

Quentin Masse vous entraîne dans son univers, où les chutes de papiers jouent autour des couleurs, des formes et textures. Un travail haut en couleurs né à partir de chutes de papiers colorés réalisés lors d'ateliers artistiques dans des lieux culturels. L'exposition mélangera petits et grands formats : à ne pas louper !

Élever la trace

par ZINA-O



Du 12 juin au 1^{er} juillet

L'aventure de ZINA-O, une histoire sculptée. L'artiste, sculpteur et conteur, associe étroitement le geste de donner vie à la matière, à la naissance de la parole qui vient habiter ses personnages. Elle nous mène alors aux rives du Rêve. Elle offre à notre regard des personnages habités de vie et du mouvement. Aujourd'hui, après s'être exprimée sur la mythologie et le Japon, ZINA-O explore l'univers de la calligraphie hébraïque. La trace de l'écriture devient élévation et sculpture. Une pièce de théâtre, Les passeurs du temps, accompagnera l'exposition (date à venir).

Horizon

par Marlon Liness



Du 13 février au 7 mars

Né aux pieds des montagnes, Marlon Liness de son nom d'artiste, observe et s'ouvre à la nature sauvage. Fasciné, il découvre un équilibre à la fois fort et fragile, lié à une empreinte humaine trop proche, souvent indicible. Devant ce monde nouveau, Marlon peint les différentes phases d'une apocalypse et dévoile l'empreinte destructrice que l'homme a laissé depuis tant d'années. La magnificence des paysages laisse place à des villes qui succombent au chaos. Puis, dès qu'il ne reste plus aucune ressource, ces villes se voient abandonnées et désertées. Le futur est alors flou, abstrait, mais une espérance est toujours à portée d'un trait – L'Horizon. Le message est plein d'espoir, la nature patiente et résiliente trouve toujours son chemin et maintient la vie. L'horizon, même dans sa décomposition, reste le point de repère et le symbole d'une nouvelle ère.

Tous à la plage

par Laurent Baudry



Du 11 au 30 septembre

Depuis près de vingt ans, Laurent Baudry explore la Plage comme un vaste théâtre social. À travers des photographies aux couleurs denses et à la composition soignée, il observe avec humour et poésie nos rituels balnéaires, nos corps, nos loisirs et nos codes, révélant la Plage comme miroir de nos vies modernes. À la manière de Jacques Tati et son Monsieur Hulot, Laurent Baudry nous livre ici une série photographique, les pieds dans le sable.

Les Bretons dans tous leurs états

par Maryse Vanghent



Du 9 au 28 octobre

Dunkerquoise, Maryse Vanghent se passionne pour l'art pictural depuis l'enfance. Formée à la détrempe à l'œuf puis à la peinture à l'huile, elle a exposé dans le Nord et en Loire-Atlantique et participé à la restauration mural de la chapelle du château de Blain avec les compagnons de St Roch. Installée en Bretagne depuis 2009, elle y puise aujourd'hui son inspiration et présente l'exposition « Les Bretons, dans tous leurs états ».

LECTURE

Les livres sur la commune fleurissent

L'Histoire, avec un grand H, de Châtelaudren-Plouagat fait couler beaucoup d'encre : les auteurs et autrices sont nombreux à coucher sur papier l'histoire de notre ville. Tous les ouvrages sont à retrouver à la médiathèque Parenthèse.



L'association **Mémoire du Châté**, fondée en 2023, a déjà sorti cinq Reinettes du Châté, la gazette qui retrace des événements passés et partage des anecdotes sur la commune et ses alentours, et deux livres : le premier sur le déluge de 1773 et le second sur les pompiers. Un troisième sur la Châtelaudrinaise, aujourd'hui FC PCL, est en préparation. Tout est à retrouver à la Maison de la Presse ou directement auprès de l'association, le jeudi après-midi à la mairie de Châtelaudren.



Chantal Sion, surnommée affectueusement « La dame aux chats », vient d'éditer un livre d'une quarantaine de contes : « Quand le diable s'en mêle ». Tous se passent au Châté d'antan et reposent sur des faits historiques. Illustré par sa fille Sandrine, l'ouvrage a été imprimé à 50 exemplaires, disponibles Chez Georgette ou auprès de l'association Mémoire du Châté.



De son côté, **Didier Dudal** s'est penché sur l'histoire des 360 Plouagatins ayant rejoint l'armée de Napoléon pour écrire « 1796 – 1815 Les premiers conscrits de Plouagat avec Napoléon, de Saint-Brieuc à Austerlitz, de Moscou à Waterloo ». Il est à retrouver le jeudi après-midi auprès de l'association Mémoire du Châté ou au Centre de généalogie de Saint-Brieuc.



Jean-Pierre Corbel, photographe kastellgatin bien connu sur le territoire, a édité « Photographe » en 2001. Les photos, exposées au Petit Écho de la Mode en l'an 2000, sont le résultat d'un travail autour de la vie des habitants et du patrimoine de Châtelaudren-Plouagat, au temps où les deux villes étaient une communauté de communes. L'ouvrage est à retrouver au Petit Écho de la Mode.

Patrice Olivo s'est vu remettre la médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux à la population (voir édito p. 2-3). Une reconnaissance pour le poète le plus connu de la commune, écrivain de romans et de pièces de théâtre pour la troupe des Têtes de l'Art depuis plus de 35 ans.



Agenda Culturel

A la médiathèque Parenthèse

DU 13 FÉVRIER AU 7 MARS

Horizon par Marlon Liness

SAMEDI 14 FÉVRIER

Heure du conte

À partir de 4 ans – entrée libre

DU 10 AU 29 AVRIL

Là où dansent les lucioles

par Théo Guézennec

Au Petit Écho de la Mode

JUSQU'AU 31 JANVIER

J'ai 10 ans, j'ai 100 ans

Exposition anniversaire

VENDREDI 30 JANVIER - 20H30

Je suis tigre

Acrobatie, danse et dessin dès 6 ans

JEUDI 5 FÉVRIER - 14H30

VENDREDI 6 FÉVRIER - 20H30

Le système Ribadier

Théâtre dès 14 ans

MARDI 10 MARS - 20H30

Je badine avec l'amour

Danse et théâtre dès 11 ans

VENDREDI 20 MARS - 20H30

Faustroll

Concert chansigné tout public

MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE :

38 Grand rue

02 96 79 56 00

Horaires d'ouverture :

mercredi de 10h à 12h30 et de

14h30 à 18h, jeudi et vendredi

de 14h30 à 18h et samedi de

10h à 12h30 et de 14h30 à

17h00

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



1^{er} tour - 15 mars
2nd tour - 22 mars

**Vérifiez votre situation électorale
sur www.service-public.fr ou en mairie**

Date limite d'inscription : vendredi 6 février

Pas disponible ? Pensez à donner procuration à un proche !

Renseignements

Mairie de Châtelaudren-Plouagat

02 96 74 10 84

accueil@chatelaudren-plouagat.fr

